



06

**Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon**

No de résolution

Annotation

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
MARDI LE 16 JUIN 2020 À 20 H**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue mardi le 16 juin 2020 à 20 h, au lieu habituel des délibérations, pour M. Alain Poirier, maire et par vidéo-conférence pour les conseillers municipaux, la directrice générale et le greffier, et ce, en conformité avec l'Arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020.

Présences :

Mme la conseillère Julie Rivard
M. le conseiller Gregory Bussieres
M. le conseiller Michel Landry
M. le conseiller Gaétan Normandeau
Mme la conseillère Audrey Simard
M. le maire Alain Poirier
Mme la directrice générale Anik Racicot
M. le greffier Alexandre Desjardins

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 20 h 6.

**INSCRIPTION
DÉCLARATION DU GREFFIER**

M. Alexandre Desjardins, greffier, déclare sous son serment d'office qu'il a fait parvenir à tous les membres du conseil un avis de convocation conformément à la loi.

20-06-157

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé.

20-06-158

**AUTORISATION DE LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR XEROX
C8045 AUPRÈS DE SOLUTIONS DOCUMENTS DU NORD**

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur de la direction générale est transféré au Service des travaux publics suite à l'incendie survenu au garage municipal le 18 avril dernier ;



Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Solution Documents du Nord nous propose de louer pour soixante (60) mois le modèle C8045 au coût de 116,97 \$ par mois, plus copie noir/blanc à 0,0075 \$ et copie couleur à 0,055 \$ avant taxes ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des besoins, le directeur des technologies de l'information et trésorier, en recommande sa location ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Audrey Simard, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :

D'AUTORISER la location d'un nouveau photocopieur Xerox C8045 auprès de Solutions Documents du Nord ;

QUE Mme Anik Racicot, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

20-06-159

**AUTORISATION DE RÉPARATION DE L'ÉCUREUR D'ÉGOUT
TRANSWAY 1987 CHEZ HYDRAU-MÉCANIC 15 162,09 \$
TAXES EN SUS**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'incendie du garage municipal le 18 avril dernier, la machinerie et les équipements qui se trouvaient à l'intérieur ont été endommagés par le feu, la fumée ou le gel ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'Hydrau-Mécanic pour la réparation de l'écurer d'égout Transway 1987 (véhicule 458) :

Soumission #S-20-243

Vérification et réparation écurer Transway..... 15 162,09 avant taxes

CONSIDÉRANT QUE la valeur à neuf d'un tel équipement est de plus de 150 000 \$ et que le directeur des travaux publics recommande la réparation de celui-ci ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :

D'AUTORISER la réparation de l'écurer d'égout transway 1987 (véhicule 458) chez Hydrau-Mécanic pour la somme de 15 162,09 \$ taxes en sus.

20-06-160

**LOCATION D'UNE SURFACEUSE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE
ZAMBONI ROBERT BOILEAU INC. POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} SEPTEMBRE 2020 AU 1^{ER} AVRIL 2021 - 21 372,70 \$ TAXES,
ASSURANCE ET TRANSPORT INCLUS**

CONSIDÉRANT que la surfaceuse Zamboni n'est plus en état de marche et que nous devons prévoir une surfaceuse pour le début des activités de septembre prochain ;



Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

CONSIDÉRANT la soumission reçue de L'Équipe Zamboni Robert Boileau inc. :

<i>Location surfaceuse Zamboni modèle 520, série 6823</i>	
7 mois @2 200 \$	15 400,00 \$
Transport.....	2 650,00 \$
Assurance 3.5 %.....	539,00 \$
TPS.....	929,45 \$
TVQ.....	1 854,25 \$
Total.....	21 372,70 \$

CONSIDÉRANT que cette dépense n'était pas prévue au budget ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par Mme la conseillère Audrey Simard et résolu unanimement :

D'AUTORISER la location d'une surfaceuse auprès de L'Équipe Zamboni Robert Boileau inc. du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} avril 2021 pour la somme de 21 372,70 \$ taxes, assurance et transport inclus.

20-06-161

OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME L2G ÉVALUATION POUR L'ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE AUX FINS D'ASSURANCE - 24 750 \$ TAXES EN SUS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon fait partie du regroupement des villes de l'Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec pour l'acquisition d'assurances générales ;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement suggère fortement à ses membres de procéder à l'évaluation des bâtiment et contenu des bâtiments assurables ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation visée concerne l'ensemble des infrastructures et leur contenu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour l'évaluation des infrastructures et contenu à la firme L2G Évaluation inc. pour la somme de 24 750 \$ taxes en sus ;

D'AUTORISER Mme Anik Racicot, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

20-06-162

AUTORISATION DE SIGNER TOUTE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ET TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES LORS DES DEMANDES DE PROJETS DÉPOSÉES AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES (ARBJ)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon prévoit déposer des projets admissibles dans les différents programmes d'aide financière de l'ARBJ ;



9

Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ demande une résolution permettant la signature de toute convention d'aide financière et de tous les documents nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par Mme la conseillère Audrey Simard et résolu unanimement :

D'AUTORISER Mme Anik Racicot, directrice générale à signer pour et au nom de la ville tous les documents nécessaires et à poser les actions requises pour donner plein effet à la présente résolution.

20-06-163

AUTORISATION À LA MAISON DES JEUNES D'AMÉNAGER UNE PISTE CYCLABLE DE TYPE « PUMP TRACK » AU PARC DU GRAND HÉRON

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes, en collaboration avec le Service loisirs, culture de la Ville de Lebel-sur-Quévillon souhaite aménager une piste cyclable de type « Pump track » au parc du Grand Héron ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :

D'AUTORISER la Maison des Jeunes à aménager une piste cyclable de type « Pump track » au parc du Grand Héron.

**INSCRIPTION
PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Conformément à la Loi, le conseil de ville tient une période de questions.

Celle-ci a lieu par vidéoconférence, le maire répondant aux questions via le site Facebook de la Ville.

*Arrêté 2020-029 du ministère de la Santé et des Services sociaux
26 avril 2020.*

20-06-164

**RÉSOLUTION
LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;



10

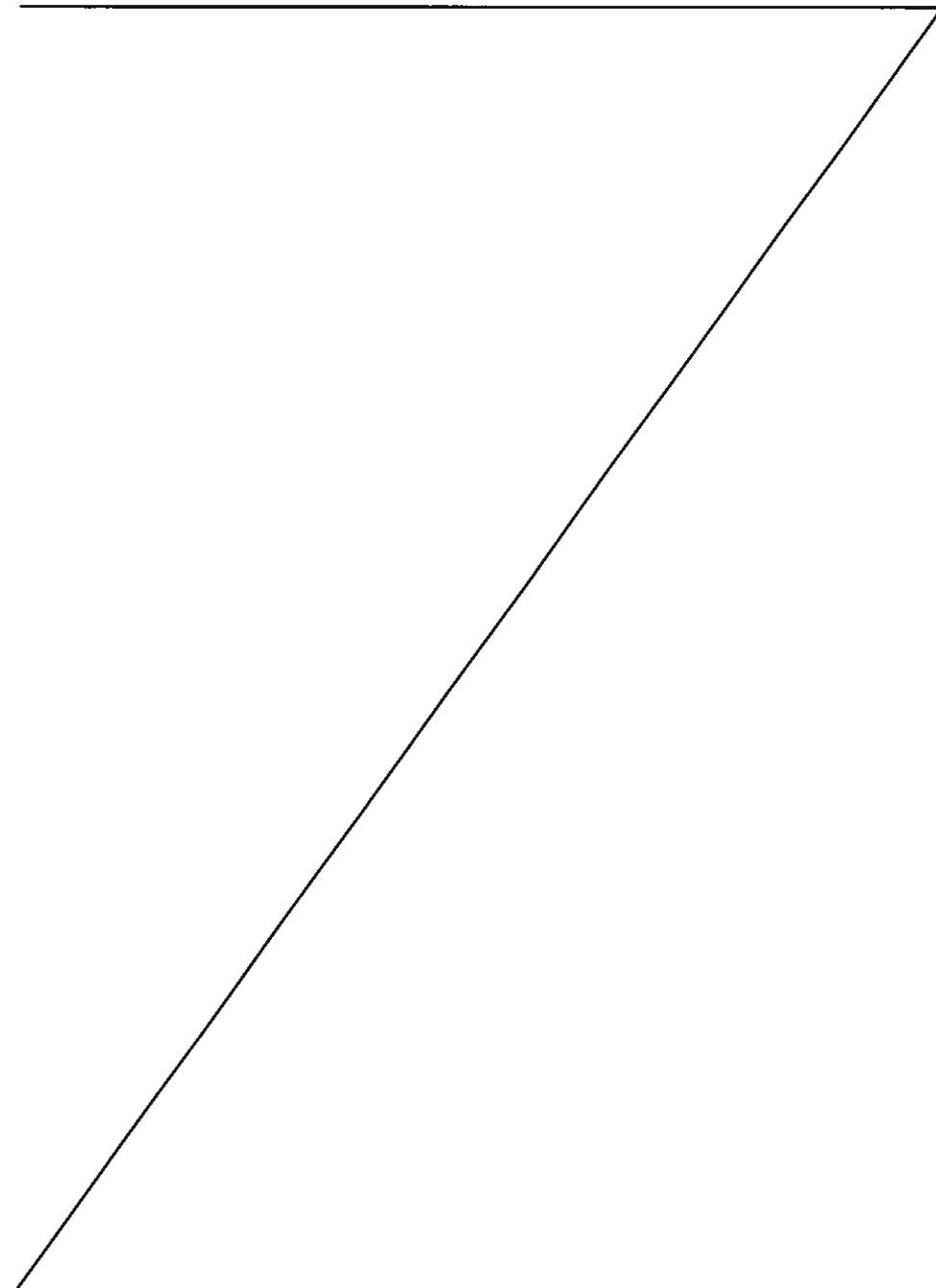
**Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon**

No de résolution

Annotation

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère
Julie Rivard appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau
et résolu unanimement :**

QUE la séance soit et est levée à 20 h 19.



Je soussigné, M. Alain Poirier, donne mon assentiment et appose
ma signature aux résolutions 20-06-157 à 20-06-164 inclusivement
contenues dans ce procès-verbal, ce 17^e jour du mois de juin 2020.

Alain Poirier, maire

Alexandre Desjardins, greffier